

Statuts de protection



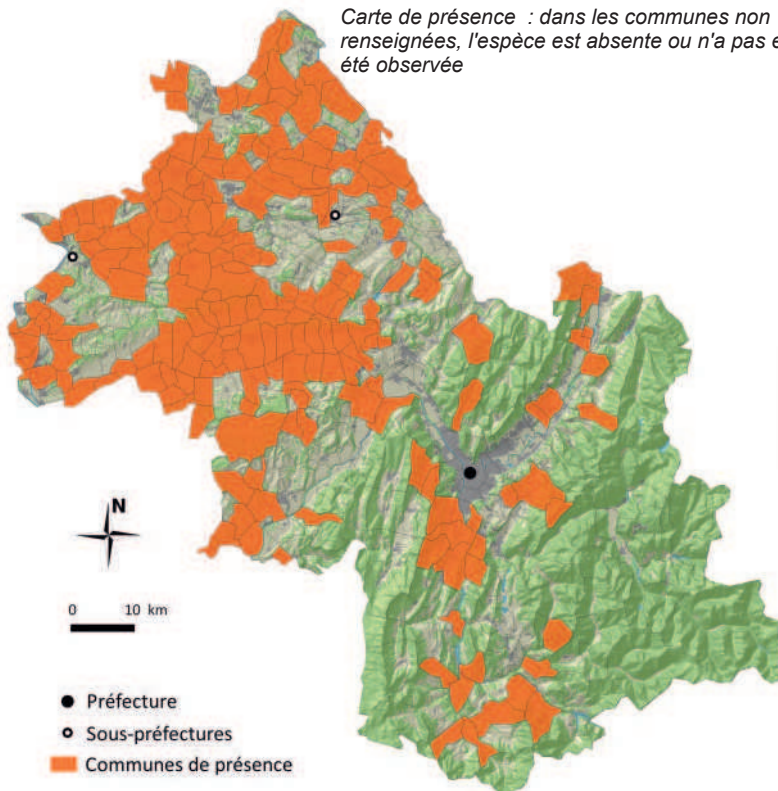
Listes rouges	Isère : NA (Non applicable)
	R-A : RE (Éteinte au niveau régional) France : LC (Préoccupation mineure)
Directives européennes	Non concernée par la directive "oiseaux"
	Non concernée par la directive "habitats"



© P. Dalous

Coordination départementale spécifique

Carte de présence : dans les communes non renseignées, l'espèce est absente ou n'a pas encore été observée



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN®GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

La distribution actuelle montre bien deux noyaux de population en Plaine de Bièvre - Bas Dauphiné d'une part, et en Isle Crémieu d'autre part. Restent quelques observations de perdrix rouges en montagne dont il serait intéressant de confirmer l'origine sauvage.

Écologie locale

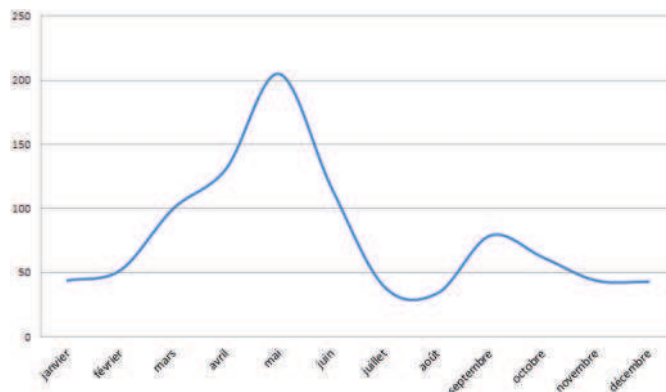
La perdrix rouge apparaît maintenant en Isère comme une espèce de plaine, très certainement en raison des nombreux lâchers d'oiseaux issus d'élevage à des fins cynégétiques. Elle niche et élève ses jeunes dans des endroits dégagés, ensoleillés, riches en insectes : bocages de plaine et vignobles sur les versants

Tendance évolutive

Sa répartition et le maintien de ses effectifs semblent essentiellement artificiels. Même si la reproduction des effectifs d'élevage est limitée, il faut envisager l'effet désastreux de dégradation génétique et sanitaire que ce mécanisme pourrait engendrer à long terme.

Phénologie saisonnière

Les observations se répartissent en deux pics, un premier en période de reproduction, puis un autre à l'automne. Les observations de nidification certaine ou seulement de jeunes de l'année sont cependant fort rares et le pic de septembre reflète très certainement la pratique des lâchers pour l'ouverture de la chasse.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- ✓ Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- ✓ Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- ✓ Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques
- ✓ Arrêt de la pollution génétique de cette espèce par les lâchers d'individus issus d'élevage

Zones humides

- Maintien d'un réseau de zones humides
- Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- ✓ Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A.Lambert

Version : Mar-16